

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 24-26 mai 2004

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

**Point 6 de l'ordre du
jour**

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.A/2004/6-D

15 avril 2004

ORIGINAL: ANGLAIS

OBJECTIF DE CONTRIBUTIONS AU PAM: 2005-2006



Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

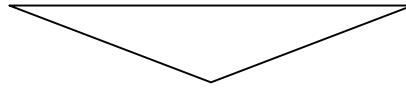
Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le fonctionnaire du PAM mentionné ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice du Département des politiques et des affaires extérieures (PED) et Directrice a.i. de la Division des relations avec les donateurs (FRD):
Mme D. Spearman tél.: 066513-2600

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



PROJET DE DECISION*



Ayant examiné les recommandations formulées par le Directeur exécutif dans le document WFP/EB.A/2004/6-D, le Conseil d'administration:

- i) approuve pour l'exercice 2005–2006 l'objectif de contributions établi à 5,2 milliards de dollars E.-U., suivant l'approche axée sur les besoins qui a servi à établir le budget actuel du PAM;
- ii) recommande au Conseil économique et social qu'il soit envisagé, dans le cadre du prochain examen triennal complet des politiques, de recommander à l'Assemblée générale de supprimer les conférences annuelles pour les annonces de contributions parce qu'elles n'ont plus d'utilité réelle en matière de mobilisation des ressources pour le PAM et pour les autres fonds et programmes des Nations Unies.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



GENERALITES

1. Lorsqu'il a approuvé l'objectif de contributions pour 2003–2004, le Conseil d'administration:
 - i) a rappelé une décision prise en 2000 selon laquelle "les conférences pour les annonces de contributions n'ont plus de raison d'être et ne devraient plus être convoquées", et a demandé que cette décision soit transmise à l'Assemblée générale;
 - ii) a reconnu que l'Assemblée générale était chargée de convoquer les conférences pour les annonces de contributions et avait demandé au Secrétaire général de lui soumettre "... un rapport proposant différentes modalités susceptibles de remplacer l'actuelle Conférence annuelle des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement, dont la tenue régulière d'une manifestation consacrée aux annonces de contributions, en tenant compte des réunions de financement organisées dans le cadre des plans de financement pluriannuels, des besoins d'autres organismes du système des Nations Unies, d'un calendrier approprié et des moyens d'améliorer le soutien public aux activités opérationnelles de développement des Nations Unies";
 - iii) a reconnu que, jusqu'à ce que l'Assemblée générale décide de supprimer ces conférences, le PAM était tenu de fixer un objectif de contributions et de participer à la conférence.
2. Dans son Rapport sur les mécanismes d'annonces de contributions au financement des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (A/57/332), le Secrétaire général citait les décisions prises en 2000 et en 2002 par le Conseil d'administration du PAM. Il indiquait également: i) que la conférence pour les annonces de contributions n'avait pas répondu aux attentes; ii) que la formule en était obsolète; iii) que son calendrier était incompatible avec les cycles budgétaires des principaux donateurs; et iv) que "les plans de financement pluriannuels et le réaménagement de la stratégie de mobilisation des ressources pour le PAM... faisaient douter davantage de l'utilité de la Conférence annuelle pour les annonces de contributions". Il ajoutait que la plupart des grands donateurs avaient cessé d'appuyer la Conférence et d'y participer activement et proposait donc d'autres méthodes de mobilisation des ressources.
3. Le Secrétaire général faisait également état d'un point de vue différent, selon lequel "...la Conférence d'annonce de contributions présentait un intérêt politique dans la mesure où elle pouvait attirer l'attention des décideurs, des médias ainsi que des groupes d'intérêt tant des pays donateurs que des pays bénéficiaires en donnant lieu à un dialogue au sujet du financement des activités opérationnelles pour le développement du système des Nations Unies."
4. L'Assemblée générale a décidé ultérieurement d'examiner plus avant, dans le cadre de l'examen triennal complet de ses activités opérationnelles, les mécanismes d'annonces de contributions et de mobilisation des ressources pour les activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

DETERMINATION DE L'OBJECTIF DE CONTRIBUTIONS

5. Précédemment, le Plan stratégique et financier du PAM établissait des projections de ressources suivant trois scénarios: faible, moyen et élevé. Le scénario moyen servait à déterminer l'objectif de contributions et à établir le budget.



6. Le premier Plan de gestion du PAM pour 2004–2005 procède d'une approche différente qui est axée sur les besoins, déterminés à partir des programmes approuvés et des prolongations prévues des opérations en cours. Les projections des besoins au titre des programmes ont été établies pour toute la durée du Plan Stratégique (2004–2007). Déterminé sur la base de ces projections, un budget d'un montant de 4,8 milliards de dollars pour l'exercice 2004–2005 a été proposé au Conseil d'administration, et approuvé par lui à sa session d'octobre 2003. Les besoins projetés pour 2005–2006 représentent l'objectif de contributions proposé, établi à 5,2 milliards de dollars suivant l'approche axée sur les besoins qui a servi à établir le budget actuel. Il convient de noter que ce montant ne tient pas compte des besoins imprévus au titre des opérations d'urgence.

RECOMMANDATION

7. Il est recommandé au Conseil d'administration d'approuver l'objectif de contributions établi à 5,2 milliards de dollars pour l'exercice biennal 2005–2006.
8. Le Conseil d'administration est invité à recommander au Conseil économique et social qu'il soit envisagé, dans le cadre du prochain examen triennal complet des politiques, de supprimer les conférences annuelles d'annonces de contributions parce qu'elles n'ont plus d'utilité réelle en matière de mobilisation des ressources pour le PAM et pour les autres fonds et programmes des Nations Unies.

